



Le TIG à LILLE et DUNKERQUE : ANATOMIE D'UNE CHUTE ... à venir

La peine de travail d'intérêt général a été créée par la loi du 10 juin 1983, portée par le regretté Ministre de la Justice **Robert Badinter**.

L'objectif était de **remplacer les petites peines d'emprisonnement** par une sanction permettant de lutter plus efficacement **contre la récidive** et de **favoriser la réinsertion**.

Depuis le lancement du TIG, des centaines de structures ont accueilli des personnes condamnées.

Puis le **gouvernement actuel a décidé de réinventer l'eau chaude en créant l'ATIGIP** ; « une organisation adaptée », selon le chef de l'Etat.

Dans les faits, il s'agit d'une **agence centralisée** qui tente de se **substituer aux acteurs de terrain**, en déployant la **plateforme « TIG 360 »** ainsi que des « **Référents territoriaux du TIG** ».

Pour nommer ces derniers, le ministère a largement **puisé dans les effectifs déjà mités des CPIP et DPIP** et les postes vacants n'ont pas fait l'objet de remplacements systématiques. L'existence de ce dispositif vient donc conforter une **politique de recrutement d'agents titulaires délibérément indigente**.

Les **ratés d'allumage** au lancement de l'ATIGIP se sont inscrits dans la durée et sont devenus la **réalité quotidienne des agents**, plus particulièrement pour les **ALIP de DUNKERQUE et de LILLE** (plateforme défaillante, lieux de TIG mal ou non répertoriés, réponses inadaptées ou inexistantes de la part du RT TIG ...)

Les professionnels se retrouvent donc en difficulté et **subissent parfois même le mécontentement de partenaires exaspérés par cette situation**.

Au final, ce sont **encore les agents** qui doivent donner de leur temps et de leur savoir-faire pour sauver les relations partenariales et maintenir en fonction **une usine à gaz qu'ils ne voulaient pas**.

Les questions/ les signalements restent sans réponse et la situation perdure ainsi depuis des mois !

Alors, pour tous les **non-services rendus** aux condamnés, aux lieux de TIG et aux CPIP, la CGT EPI 59 ne décerne **ni Palme d'Or, ni César, ni Oscar** à l'ATIGIP, à la Plateforme 360 ou au RT TIG.

La CGT EPI 59 demande qu'un travail d'évaluation soit fait par le siège et la DISP.

Nous ne pouvons plus assister, impuissants, à la chute du TIG !

A Lille, le 12/02/24